# UIA - Inscriptions Année 2025-2026

Nous vous rappelons la procédure d'inscription qui se fera en deux phases :

1. **Du dimanche 7 septembre à partir de 10h au mercredi 10 septembre à minuit**, il sera mis à disposition, sur le site uia-caen.fr, **un lien** permettant :

   - de vous préinscrire à l'UIA en indiquant vos données personnelles
   - de vous attribuer **un créneau horaire** d'inscription en présentiel, dans l'ordre chronologique des connexions que vous recevrez au plus tard dans un délai de 24h. (*)

2. **Du lundi 15 au vendredi 19 septembre**, les inscriptions auront lieu à Vissol.

   Pour préparer votre inscription à Vissol, **au créneau horaire** qui vous a été attribué :

   - Vous munir de votre carte d'adhérent (pour les anciens adhérents)
   - Règlement de **150 € pour l'année** par **carte bancaire** ou espèces ou chèque à l'ordre de UIA Caen (à préparer avant l'inscription)
   - Pour les activités aquatonic et golf débutant, un règlement supplémentaire vous sera demandé
   - Imprimer et apporter le document **« choix des activités** ** »** qui doit être renseigné.

3. **Passée cette période**, les inscriptions seront effectuées aux permanences à Vissol

   - **Le mardi 23 septembre de 9H à 17H (Uniquement pour les personnes qui n'ont pas eu de RDV)**
   - Aux permanences, à partir du jeudi 25 septembre, les mardis et jeudis de 14h à 16h.

+-+-+-